



ENFANT

REGLEMENT INTERIEUR

1 – ORGANISATION

Le siège de l'association : 18 rue Raymond Carbonneil 66740 LAROQUE DES ALBERES

Le correspondant et responsable technique et sportif de l'association :

Laurence IMBERT

Le bureau directeur :

- La présidente : Mme Valérie Llauge
- La vice-présidente : Mme Sophie Gimeno cid
- La secrétaire : Mme Marie Adeline Pons
- La trésorière : Mr Hugo Pons

2- ELECTION

Le bureau Directeur est élu par le comité de direction qui est lui-même élu par l'Assemblée Générale.

Pour postuler en tant que membre, il faut être licencié de l'association depuis au moins 1 mois.

Pour postuler au bureau directeur, il faut être membre du comité de direction depuis au moins un an.

Conformément aux statuts de la fédération de Gymnastique, les élections se feront tous les 4 ans.

3 – FONCTIONNEMENT

L'association est fermée pendant les vacances scolaires sauf sous forme de séjours et de stages multi activités ou à la demande des professeurs pour des projets ponctuels (spectacles, etc...)

4 – COTISATION

Un droit d'entrée ou de licence sera demandé à tous les licenciés à leur inscription.

Son montant est laissé à l'approbation du comité de direction.

Toute cotisation versée pour la pratique d'une discipline est due pour l'année (possibilité de plusieurs mensualités)

Pour la cotisation, un tarif dégressif à partir du 2ème licencié sera instauré.

La cotisation devra être réglée dès l'inscription (si paiement en plusieurs mensualités, tous les chèques seront remis à l'inscription).

Le tarif de la cotisation sera différent suivant la discipline pratiquée.

En cas de maladie (et sur présentation d'un certificat médical) qui conduirait à la démission de l'adhérent, le remboursement de la cotisation pourrait être envisagée après une retenue des frais de licence ou du droit d'entrée et du montant mensuel des séances déjà effectuées.

5 – ACTIVITES

Soft Effort comprend différentes disciplines : Gymnastique Sportive, Baby Gym, Pilates, stretching, danse.

Les séances sont établies en fonction de la disponibilité des différentes salles qui sont mises à notre disposition par les communes.

Les séances sont exclusivement réservées aux membres de la section qui se sont acquittés de leur droit d'entrée ou frais de licence et cotisation.

Les parents ne sont pas acceptés dans la salle pendant les cours avec des enfants.

Les parents ne souhaitant pas que leur enfant participe aux différentes représentations et/ou que la section applique les règles des premiers secours, devront établir une décharge dûment signée spécifiant leurs desideratas.

Tout jeune indiscipliné ou perturbateur sera radié après que les parents en aient été avisés. Les absences devront faire l'objet d'un avis auprès des responsables.

Les parents sont tenus d'assurer le transport avant et après les séances en respectant les horaires prévus. La section décline toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir hors des limites des installations sportives et hors des heures de cours.

Pendant les heures de cours, le pratiquant mineur devant s'absenter avant la fin du cours devra être muni d'une autorisation écrite des parents.

6 – DEPLACEMENTS

Les déplacements pour les stages ou compétitions ne sont pas pris en compte par l'association.

Si un déplacement collectif est organisé par l'association, une participation financière sera demandée aux parents.

7 – COMPÉTITIONS

L'adhésion au secteur compétition entraîne l'OBLIGATION de participer à TOUTES les compétitions correspondant au niveau dans lequel est engagée la gymnaste. Les dates des compétitions seront diffusées courant décembre ; en cas de doute quant à la catégorie de votre enfant, se renseigner auprès de l'entraîneur.

Les frais lors des compétitions (déplacement, restauration, hôtel si nécessaire) sont à la charge des familles.

Lors des compétitions, tout gymnaste se présentant sur le praticable doit revêtir la tenue de l'association (veste, pantalon et justaucorps) sous peine de disqualification de l'équipe.

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :